

N° 2437

Rabat, le 2 JUN 2024...

Décision d'ouverture d'un concours pour le recrutement d'un administrateur de 2^{ème} grade en Contrôle de gestion

(Réf :08/2024)

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,

- Vu la loi n° 16-09 relative à l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique, promulguée par le dahir n° 1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010), telle que modifiée par la loi n° 39-16 promulguée par le dahir n° 1-16-134 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) ;
- Vu le décret n° 2-10-320 du 16 jourmada II 1432 (20 mai 2011) pris pour l'application de la loi 16-09 relative à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique, tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-22-03 du 27 jourmada II 1443 (30 janvier 2022) ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 06 hija 1433 (22 Octobre 2012) relative à la procédure de recrutement dans les Etablissements et Entreprises publics ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'organiser un concours pour le recrutement d'un Administrateur de 2^{ème} grade :

Grade	Nombre de poste	Lieu d'affectation
Administrateur de 2 ^{ème} Grade en contrôle de gestion	1	Rabat

ARTICLE 2 : Les candidat(e)s désirant postuler au poste ci-dessus, doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir la Nationalité Marocaine ;
- Jouir des droits civiques et de la bonne moralité ;
- Être âgé au plus de 40 ans à la date de dépôt du dossier de candidature ;
- Être titulaire d'un diplôme de (Bac+5) en contrôle de gestion, délivré par un établissement universitaire public marocain, ou à défaut fournir un texte réglementaire accordant l'équivalence.



- Disposer d'une expérience professionnelle dans les domaines liés aux compétences exigées d'au moins Un (01) an.
- Disposer des qualifications et les compétences adéquates pour le poste à pourvoir.

ARTICLE 3 : Les listes des candidat(e)s présélectionné(e)s pour passer les épreuves du concours, seront publiées sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

Le classement final des candidat(e)s retenu(e)s ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

ARTICLE 4 : Le dossier à présenter par chaque candidat est mis dans un pli fermé portant les mentions suivantes :

- Le prénom et nom de candidat ;
- La référence du poste « Réf : 08/2024 » ;
- L'intitulé du poste : « **Administrateur de 2^{ème} grade en contrôle de gestion** ».

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau d'ordre au siège de l'Agence à Rabat, au plus tard le **26 JUIN 2024** à 16 heures 30 minutes.

Le Directeur Général de l'Agence
Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Mohamed BENYAHIA

SE

ش



Ely